

La prospérité économique de la Nouvelle-Calédonie reste une exception parmi les zones d'Outre-mer. Au cours des « 50 Glorieuses » de 1960 à 2010, le produit intérieur brut (PIB) a crû, en moyenne, au rythme de 3,9 % par an en termes réels (CAE, 2017). Le niveau moyen de revenu par habitant est ainsi comparable à celui de la métropole et supérieur aux départements d'Outre-Mer et aux petits Etats insulaires du Pacifique. Toutefois, cette relative prospérité repose en grande partie sur l'exploitation du nickel et les transferts en provenance de la métropole. L'économie calédonienne souffre de l'étroitesse du marché intérieur (population faible mais aussi recours important à l'autoconsommation), d'incertitudes institutionnelles favorisant l'attentisme des acteurs économiques, d'une faible compétitivité de l'économie et de fortes inégalités socioéconomiques. La croissance économique a faibli depuis 2011 du fait de la baisse du cours du nickel et de l'essoufflement du modèle historique de développement (demande alimentée par des transferts extérieurs massifs de la métropole et issus d'investissements dans le secteur du nickel ainsi que par des dépenses publiques croissantes). L'activité s'est développée en mobilisant toujours plus de capital et plus de travail, mais sans véritable impératif de compétitivité en raison de la protection du marché intérieur. Entre 1995 et 2010, alors que l'emploi salarié dans le secteur privé et l'activité ont crû en moyenne de 3,6 % par an, la productivité moyenne apparente du travail a stagné (Rey et Ris, 2018).

Le contexte calédonien ne permet pas le développement de la concurrence, le nombre d'opérateurs viables est donc réduit. Les marchés sont donc très concentrés, en raison de l'étroitesse du marché (grande distribution, transport aérien...) et des réseaux d'acheminement (fret, port, grossistes et importateurs...), favorisés par des barrières réglementaires. Ceci contribue à la faible productivité de l'économie calédonienne et au très haut niveau des prix, malgré les contrôles administratifs des prix et des marges qui se révèlent peu efficaces. Les prix en Nouvelle-Calédonie sont en effet de 33 % plus élevés qu'en métropole (ISEE, 2017), bien plus que dans les DOM. C'est de plus dans les produits alimentaires que l'écart de prix est le plus fort (73% plus élevés qu'en métropole), pénalisant d'avantage les ménages à faibles revenus consacrant une plus grande part de leur revenu aux dépenses alimentaires. Le déficit de compétitivité provient également de la qualification insuffisante de la main d'œuvre, en particulier dans les formations d'enseignement supérieur et technique. Si de grands progrès ont été réalisés en termes d'illettrisme, le taux des 16 à 24 ans en grande difficulté pour lire ou écrire restait en 2013 le double de la métropole. La part de la population en difficulté en calcul est encore plus élevée et semble avoir augmenté pour les générations les plus jeunes. La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur a certes augmenté pour les jeunes générations, mais elle reste 16 points inférieure à la moyenne de l'OCDE.

Comme toute économie dont le développement repose sur l'exploitation de ressources naturelles, la Nouvelle-Calédonie est exposée aux risques de la « malédiction des ressources naturelles » et du « syndrome hollandais ». La « malédiction des ressources » peut s'observer dans la mesure où le secteur extractif se développe de manière relativement autonome du reste de l'économie, sans tirer la productivité vers le haut et sans capitaliser (absence de fonds souverain). L'abondance de ressources naturelles dont l'exploitation nécessite peu de qualifications peut également être à l'origine d'un sous-investissement en capital humain expliquant le faible niveau de formation de la population calédonienne. Le « syndrome hollandais » est également visible. D'une part, le secteur du nickel semble absorber l'essentiel des compétences techniques même si la technologie et les qualifications développées dans l'industrie du nickel ont un effet positif sur les autres secteurs. D'autre part, le très haut niveau des prix, associé à un taux de change fixe avec l'euro, pèse sur la compétitivité des autres secteurs exportateurs. Le faible développement du tourisme pourrait en être au moins partiellement la conséquence.

La société calédonienne est marquée par de fortes inégalités, qu'elles soient d'origine sociale, géographique ou ethnique. Malheureusement, les dernières données disponibles sur la distribution des revenus datent de 2008 et révèlent un niveau élevé d'inégalités : les 10 % les plus modestes avaient un niveau de vie 7,9 fois plus faible que les 10 % les plus aisés ; le coefficient de Gini des revenus disponibles était de 0,42 ; le taux de pauvreté de 17 % (ISEE,

2012). Ces indicateurs sont bien plus élevés que pour la métropole. Entre 1991 et 2008, les données disponibles mettent en évidence le paradoxe suivant : alors que le niveau de vie moyen s'est beaucoup accru, le taux de pauvreté n'a pas reculé et les inégalités se sont creusées. Ces fortes inégalités de revenus handicapent la croissance future. La concentration des richesses a aussi pour conséquence de freiner la consommation en favorisant une épargne le plus souvent placée hors des frontières.

Il existe en Nouvelle-Calédonie, un lien fort entre origine sociale et ethnique et destinée scolaire, et en conséquence, accès à l'emploi, d'où proviennent les principaux revenus (Hadj et al., 2012). Les situations sur le marché du travail sont en effet le principal facteur explicatif des revenus et de la pauvreté. En 2014, le taux d'emploi s'établissait à 65 % en province Sud, 52 % en province Nord et 40 % dans les îles Loyauté. Au niveau de la Nouvelle-Calédonie, ce taux est de 70 % parmi les non Kanak et de 49 % parmi les Kanak. Ceci est lié à l'accès au diplôme : 21 % de la population est sans diplôme en province Sud, contre 40 % dans le Nord et les Îles ; 28 % des non Kanak sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 5 % des Kanak (Ris, 2014). Les inégalités sont également fortes au sein des personnes en emploi. En 2010, un emploi sur cinq était à bas salaire, avec une fréquence encore bien supérieure dans le secteur agricole et au sein des emplois domestiques, l'hôtellerie et la restauration où les emplois à temps partiel sont répandus. Ces faibles salaires sont à mettre en regard des prix très élevés. À titre de comparaison, le pouvoir d'achat (avant transferts) des salariés calédoniens au salaire minimum est de l'ordre de 59 % du niveau métropolitain (50 % pour les salariés agricoles) (CAE, 2017). Les inégalités sont liées, enfin, aux réseaux de sociabilité et à l'éloignement de certaines populations des bassins d'emploi.

Afin de réduire l'impact des facteurs socio-économiques et culturels sur les trajectoires individuelles, la réduction des inégalités nécessite de s'attaquer aux inégalités d'opportunités (en poursuivant notamment la politique de rééquilibrage géographique et ethnique mise en œuvre depuis 1988) et de corriger les inégalités existantes par des politiques de redistribution, notamment via la fiscalité. Rappelons qu'il n'existe pas en Nouvelle-Calédonie de revenu minimum d'insertion ; l'allocation-chômage et le minimum vieillesse sont minimalistes. Le rapport entre fiscalité indirecte et directe, hors cotisations sociales, est de 1,5 en Nouvelle-Calédonie, contre 1,17 en métropole. Les réformes récentes de la fiscalité directe et indirecte ne semblent pas parvenir à atteindre l'objectif de redistribution et d'augmentation du pouvoir d'achat des plus modestes.

Parmi les politiques publiques mises en place en Nouvelle-Calédonie au cours des quarante dernières années, les politiques de « rééquilibrage » sont sans doute les plus marquantes et structurantes pour le pays. Cela non seulement en raison de leur durée, elles sont en cours depuis la fin des années soixante-dix, mais également, en raison de la diversité des domaines sur lesquels elles portent : politique, foncier, économie, éducation, santé, transport, communication etc. Les accords de Matignon-Oudinot (1988) et de Nouméa (1998) font en effet du rééquilibrage un instrument de partage des pouvoirs, des richesses et des savoirs, en faveur des provinces Nord et Îles Loyauté et du peuple kanak. L'évaluation des politiques de rééquilibrage en termes de résultats demeure difficile du fait de l'absence d'objectifs fixés. Il est tout de même observé que le chemin parcouru ces 30 dernières années est considérable, tant les inégalités étaient fortes à la fin des années 1980.

Ces politiques de réduction des inégalités, via notamment la clé de répartition budgétaire et les transferts financiers associés, ont permis de diminuer les écarts en matière de services publics, dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures de transports et de communication (Sudrie, 2013). On observe ainsi une forte amélioration des indicateurs en province Nord, essentiellement par le développement de la zone VKP, mais également une forte croissance en province Sud, donc pas réellement de rééquilibrage, au sens de rattrapage (ce qui d'ailleurs paraît bien difficile à atteindre). La province des Îles semble moins armée du fait de sa double insularité (flux migratoire toujours négatif pour la PIL). L'implication des populations locales est forte autour des usines du Nord et du Sud. Les terres coutumières et les GDPL sont revenus sur le devant de la scène avec ces projets, mais ces dispositifs restent encore peu utilisés. Leur participation au rééquilibrage devrait s'intensifier, notamment dans des secteurs de

plus haute technicité. De nombreux indicateurs permettent de mesurer les progrès accomplis : la construction de biens publics, notamment des collèges et lycées, des salles de sports, des espaces culturels, le développement du réseau routier, le développement de l'équipement des ménages (le pourcentage des ménages en province nord ayant le confort élémentaire (eau, électricité,) est passé de 42% en 1989 à 77% en 2014). Si l'amélioration observée porte sur les indicateurs de conditions de vie ou d'équipements élémentaires, la prise en compte de « nouveaux » indicateurs (équipement informatique, connexion internet) montre des retards persistants. Cette amélioration des infrastructures, et donc des conditions sanitaires, s'est traduite par une augmentation de l'IDH (indicateur de développement humain).

De plus, les disparités intra-provinciales, notamment entre côte est et côte ouest et entre villages et tribus restent aujourd'hui importantes. De même, au-delà des disparités spatiales, malgré des avancées conséquentes en faveur des Kanak, les politiques sociales n'ont pas encore permis de créer une véritable égalité des chances concernant la réussite scolaire et l'accès au marché du travail (Gorohouna et Ris, 2017). Si le programmes de discrimination positive Cadres Avenir est une réussite, les individus formés ont plus investis le secteur public. Les Kanak restent très peu nombreux aux postes à responsabilité, notamment dans le privé, et parmi les chefs d'entreprise.

Ce mouvement de convergence, sinon de rattrapage, observé depuis 1989 semble se ralentir depuis le début des années 2010, qui marque la fin de la période de boom économique qu'a connu la Nouvelle-Calédonie. Il semble donc que ces défis soient plus difficiles à relever en période de moindre croissance. Ils restent cependant prioritaires pour la construction de la communauté de destin appelée de tous.

CAE, 2017, L'économie néo-calédonienne au-delà du nickel, Conseil d'Analyse Économique, Note du CAE n°39

Gorohouna and Ris, 2017, Twenty five years of inequality reduction policies in school achievement in New Caledonia, Pacific Dynamics, Vol. 1 Number 2 November, 232-249.

Hadj, Lavigne, Lagadec and Ris, 2012, Vingt années de politiques de rééquilibrage en Nouvelle-Calédonie: Démocratisation de l'école et persistance des inégalités, Formation Emploi, 120, 101-125

ISEE, 2012, 53 000 personnes sous le seuil de pauvreté, Synthèse n°23.

Sudrie, 2013, Vingt années de croissance forte... mais sans réel rééquilibrage spatial, RJPENC, n°21.

Rey. et Ris , 2018, Productivité sectorielle du travail et compétitivité de l'économie de la Nouvelle-Calédonie, Economie et Statistique

Ris, 2014, Les inégalités ethniques dans l'accès à l'emploi en Nouvelle-Calédonie, Economie et Statistique, n°464-465-466, pp.59-72.